

Procédure d'identitovigilance		
	GESTION DES ERREURS DES IDENTITÉS PATIENTS DANS LE DCC DE BRETAGNE	Rédaction Oncobretagne
		Relecture/approbation 3C/PRCB
		Validation/application Date : Juin 2021
		Version en vigueur 1.00

Objet de la procédure

Cette procédure d'identitovigilance a pour objectif de décrire les modalités de gestion des erreurs d'identité des patients repérées dans le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC) de Bretagne.

Références

Comptes rendus des réunions du Groupe Identitovigilance des 11/02/2021 et 04/05/2021

Définitions

Identité du patient ou de la patiente : l'identité est composée :

- De plusieurs critères obligatoires : Nom de naissance, Prénom(s), Date de naissance, Sexe
- D'un critère facultatif, fortement recommandé : Nom d'usage

Erreur d'identité du patient ou de la patiente : une erreur sur un ou plusieurs critères de l'identité du patient ou de la patiente enregistrée dans le DCC

Cellule d'Identitovigilance (CIV) : la CIV du DCC permet de fusionner des identités et des dossiers de patient.e.s enregistrés dans le DCC. L'accès à la CIV est réservé aux profils Administrateur RRC et aux profils Administrateurs 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) /PRCB (Pôle Régional de Cancérologie de Bretagne), par délégation du RRC (*Cf. Contrat de sous-traitance*)

Dévalidation d'une fiche RCP : action de dévalidation technique de la fiche RCP dans le DCC de Bretagne. La dévalidation est possible uniquement pour les professionnels habilités ayant ce droit. Cette tâche peut être déléguée au secrétariat RCP, au coordinateur ou responsable qualité du 3C/PRCB, sous réserve que cela soit tracé (cf. Annexe et document de délégation dévalidation au secrétariat RCP et/ou professionnel du 3C/PRCB)

Destinataires /acteurs

- Administrateurs DCC
 - o Administrateur RRC
 - o Administrateur 3C/PRCB
- Professionnels habilités à modifier l'identité d'un.e patient.e dans le DCC de Bretagne
 - o Médecin référent/demandeur
 - o Secrétaire RCP
- A titre informatif, tous les utilisateurs du DCC.

Documents associés

- Procédure de création d'une identité dans le DCC

Description et conduite à tenir

Périmètre

Cette procédure s'applique uniquement :

- Pour les erreurs d'identité des patient.e.s enregistré.e.s dans le DCC et non pour les erreurs d'identité des professionnels
- Pour les erreurs d'identités identifiées sur la dernière RCP, c'est-à-dire la plus récente. Les fiches antérieures, anciennes de plus de 30 jours de la date du repérage de l'erreur, resteront telles quelles, c'est-à-dire avec l'erreur d'identité mais seront rattachées au bon dossier grâce à la correction et à la fusion des dossiers le cas échéant.

Suite à une erreur d'identité, la dévalidation ou la réinscription d'un dossier en RCP ne doit concerner que la dernière fiche enregistrée et les fiches de moins de 30 jours.

Vérification de l'identité

Lorsqu'une erreur d'identité est repérée, avant toute chose, il faut :

1. S'assurer de la bonne identité du patient ou de la patiente
 - Vérifier les identités présentes dans les documents transmis par le médecin demandeur.
 - Appeler l'établissement ou le cabinet pour vérification de la pièce d'identité + noter dans le commentaire de la fiche d'identité que la pièce d'identité a été vérifiée ainsi que la date de vérification + personne/service ayant fourni la preuve d'identité

Attention, il n'est pas permis de conserver une copie de la pièce d'identité dans le dossier
2. S'assurer que l'erreur d'identité ne soit pas réitérée : se rapprocher des établissements/structures à l'origine de la création de l'identité.

Information des professionnels correspondants

En cas de **repassage en RCP** ou de **dévalidation avec correction** alors que la fiche initiale a déjà été **envoyée**, il est indispensable de communiquer la fiche RCP corrigée aux professionnels correspondants du patient ou de la patiente. Pour cela le courrier/mail type suivant est envoyé avec la fiche corrigée.

« Docteur,

Vous avez reçu un compte rendu de RCP daté du jj/mm/aaaa pour votre patient.e [M. ou Mme] [Nom] [Prénom] né(e) le [jj/mm/aaaa].

L'erreur suivante [à préciser] a été identifiée et corrigée.

Veillez-trouver ci-jointe la fiche corrigée. Merci de conserver uniquement cette dernière.

Si vous avez communiqué cette fiche à un autre professionnel prenant en charge le patient ou la patiente, merci de lui faire suivre la fiche corrigée.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

Cordialement,

Le secrétariat RCP »

Arbres décisionnels

TABLEAU I - GESTION DES ERREURS D'IDENTITE DANS LE DCC AVANT ET PENDANT LA RCP

* Avant de corriger une identité, il est indispensable de vérifier l'identité auprès du médecin demandeur (pièce d'identité) et tracer ce contrôle dans la case commentaire de la fiche d'identité

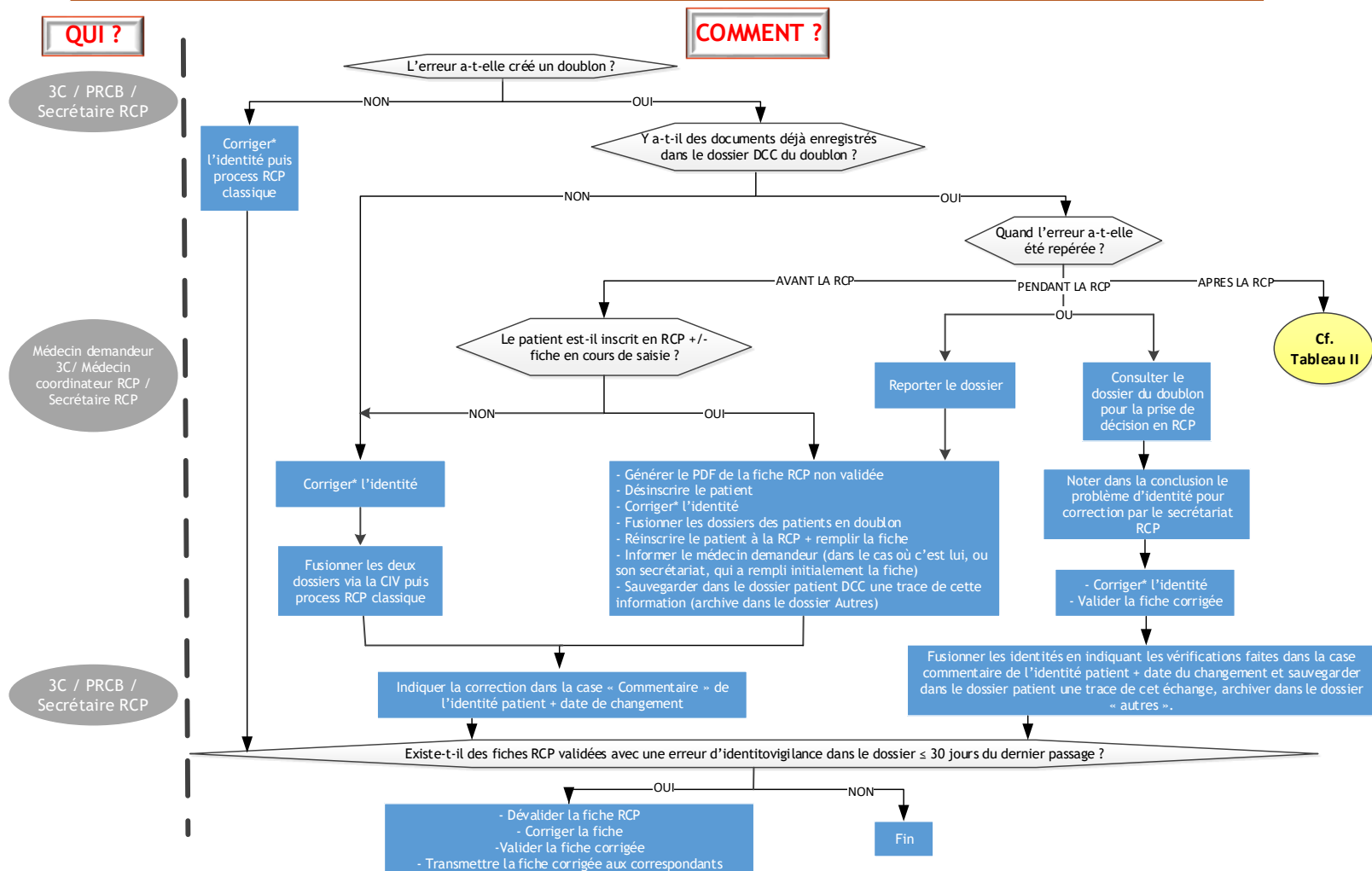


TABLEAU II - GESTION DES ERREURS D'IDENTITE DANS LE DCC APRES LA RCP

* Avant de corriger une identité, il est indispensable de vérifier l'identité auprès du médecin demandeur (pièce d'identité) et tracer ce contrôle dans la case commentaire de la fiche d'identité

